



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3888

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

M. le président. La parole est à M. Alain Joyandet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Joyandet. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

La France et l'ensemble des pays occidentaux traversent une conjoncture difficile. Nous devons concentrer toute notre énergie pour combattre le chômage et relancer l'activité économique. C'est tout le sens des mesures annoncées par le Président de la République ces derniers jours.

Nous pensons que le parti socialiste avait compris, ces vingt dernières années, que le monde avait changé. Or, il n'en est rien ! Pour lutter contre le chômage des jeunes, nous leur ouvrons les portes de l'entreprise. Les socialistes, eux, nous rejouent la carte des emplois jeunes dans le service public. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Alors que le Gouvernement travaille à la réduction de nos dépenses publiques, les socialistes, eux, nous annoncent plus de 60 000 fonctionnaires supplémentaires... Finalement, ce n'est pas très compliqué : la gauche nous propose exactement le contraire de ce qu'il faut faire ! ("*Bravo !*" sur les bancs du groupe UMP.)

Le courage, ce n'est pas la démagogie. Le courage, c'est prendre les mesures indispensables pour sortir les Français de la crise, et c'est ce que le Gouvernement fait, en mettant en oeuvre des mesures à la fois conjoncturelles et structurelles.

Des mesures conjoncturelles, parce que la situation est grave : c'est le sens, par exemple, du dispositif " zéro charge " pour l'embauche des jeunes de moins de vingt-six ans dans les très petites entreprises, qui doit fournir plus de 100 000 postes dans les mois à venir.

Mais il fallait aussi des mesures structurelles, parce que nous devons nous adapter à un monde qui s'ouvre. C'est pour permettre aux entreprises françaises d'être plus compétitives que le Président de la République a annoncé une baisse des charges pesant actuellement sur le travail - parce que la seule façon de lutter contre le chômage, c'est bien de baisser le coût du travail !

Monsieur le ministre, fort du soutien ferme et déterminé de notre majorité, pouvez-vous expliquer, devant la représentation nationale et les Français qui nous regardent, les mesures pour l'emploi que le Gouvernement entend mettre en oeuvre ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.

Mme Valérie Pécresse, *ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement*. Monsieur le député, vous avez raison,... ("*Ah !*" sur les bancs du groupe SRC)

M. Philippe Plisson. Celle-là, on l'attendait !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. La priorité de notre gouvernement, aujourd'hui, c'est l'emploi. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Jean Glavany. Il serait temps !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. Nous avons résolu une partie des problèmes de la zone euro et stabilisé la crise financière. Nous avons également commencé à régler le problème du déficit, en réussissant à le faire baisser. Aujourd'hui, nos priorités doivent être la croissance et l'emploi.

Vous avez cité les chiffres du chômage : 31 % d'augmentation du chômage dans notre pays, c'est inacceptable,

mais cela doit être comparé aux chiffres des autres pays de l'Union européenne - 41 % de hausse moyenne du chômage dans l'Union européenne. Je sais, monsieur Joyandet, à quel point vous êtes sensible à cette question, notamment au problème du chômage des jeunes, sur lequel vous avez beaucoup travaillé...

Plusieurs députés du groupe SRC. Et vous, alors ?

M. Frédéric Cuvillier. Travaillez un peu, vous aussi !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. Vous nous avez remis un rapport qui a aiguillé les propositions soumises par Xavier Bertrand au Président de la République.

Lors du sommet social sur la crise, qui a récemment réuni les partenaires sociaux à l'Élysée, nous avons décidé de mettre en place le dispositif " zéro charge " pour les jeunes employés de très petites entreprises. Nous avons également décidé d'augmenter le quota d'apprentis dans les grandes entreprises. Nous avons reçu - je parle sous le contrôle de Nadine Morano - (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe SRC*) de très bons résultats, témoignant d'une hausse de l'apprentissage dans notre pays : 7 % de hausse de l'apprentissage en 2011, ce qui représente près de 32 000 personnes, dont 24 000 jeunes, ayant reçu une formation en alternance. Oui, l'emploi est notre priorité. Nous développerons également les accords d'activité partielle, comme cela se fait déjà en Allemagne et dans d'autres pays, afin de maintenir les salariés dans l'emploi, et nous demanderons aux partenaires sociaux de négocier des accords " compétitivité emploi " qui assoupliront le fonctionnement du travail dans l'entreprise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Joyandet](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3888

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2012